

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale NOVAÉ

*Accueillir, loger et accompagner,
en vue d'aider à accéder ou à recouvrer
l'autonomie personnelle et
sociale.*

MISSION DU SERVICE

Le CHRS NOVAE accueille 25 résidents (personnes isolées ou en couple sans enfant). Il propose un hébergement temporaire et un accompagnement social global aux personnes en situation de précarité, visant à sécuriser leurs parcours et à faciliter leur insertion. Cet accompagnement est personnalisé et individualisé, il favorise la réinsertion par l'emploi et/ou par le logement. Il garantit leurs droits. Le CHRS NOVAE permet à la personne d'être accueillie avec son animal de compagnie. Les accueils en CHRS se font majoritairement sur des appartements extérieurs, situés en périphérie de la résidence NOVAE (21 bd alsace lorraine). Le parc locatif est composé de 24 studios dans Pau et son agglomération, ainsi que d'un studio au sein de la résidence.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accueillies : **43**, soit 7 de plus qu'en 2024

Sexe : **32 hommes et 11 femmes** (5 femmes de plus qu'en 2024)

Tranches d'âge :

- **12 personnes** ont entre **25 ans et 39 ans** ;
- **27 personnes** entre **40 et 59 ans** ;
- 4 personnes sont âgées de 60 ans et plus.

Nombre d'entrées en 2025 : 19 entrées (14 en 2024)

Nombre de sorties en 2025 : 18 sorties (11 en 2024)

Nombre de nuitées : 8 941

Taux d'occupation : 98 %

Durée moyenne des séjours des sortants : 22 mois



Année d'ouverture : 1999
Nombre de salariés : 11,3 ETP
Nombre de places : 25

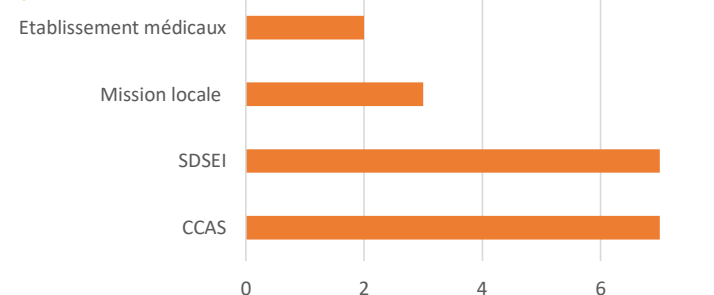
ÉLÉMENTS DE PROFIL

Les entrées

En 2025, le CHRS NOVAE a accueilli 19 nouvelles personnes, soit 5 de plus qu'en 2024. Parmi ces nouvelles entrées, **5 femmes sont victimes de violences physiques et/ ou psychologiques**. À noter également : **42 % des personnes** accueillies en 2025 ont un **parcours migratoire**. Cette année, nous avons accueilli **4 personnes bénéficiant d'un Droit à l'Hébergement Opposable (DALO)**. En 2024, 5 personnes avaient bénéficié de ce droit.

Le profil des personnes accueillies reste varié mais toutes souffrent d'**isolement social**. Enfin, nous notons un **rajeunissement des publics accueillis**, puisque près des 20 % des entrées se sont faites en faveur de personnes de moins de 30 ans.

Les Partenaires orienteurs



ÉVÈNEMENTS MAJEURS

| **L'accueil de stagiaires** : Cette année, le CHRS a maintenu, comme l'an passé, son engagement dans la formation des futurs travailleurs sociaux, en accueillant une assistante sociale en formation. Le partenariat actif avec l'Institut du Travail Social de Pau permet, chaque année, à plusieurs étudiants, d'être en situation d'apprentissage au sein de notre structure. Cette collaboration constitue un atout majeur, tant pour la qualité de l'accompagnement proposé, que pour la transmission des pratiques professionnelles et le renouvellement des regards sur les situations accompagnées.

| **Le rythme soutenu des projets individuels** : Cette année, 210 temps de projets individuels ont été réalisés auprès des résidents du CHRS, soit une moyenne de 5 entretiens par résident. Ces temps privilégiés, où le résident rencontre son référent, constituent le cœur de notre action d'accompagnement. Ils permettent de coconstruire, avec chaque personne, un projet personnalisé, de faire le point sur les avancées et les difficultés, et d'ajuster l'accompagnement aux évolutions de leur situation.

| **La santé** : L'infirmière détachée du CHP a été absente sur une longue période. Cette absence a eu des impacts sur la santé psychique des résidents déjà accompagnés. Toutefois, grâce à son remplacement, en cours d'année, nous avons orienté 5 résidents arrivés en 2025 vers la nouvelle infirmière, permettant ainsi de maintenir un suivi psychique de qualité.

| **De la mise en œuvre du logement CHRS à la difficulté du relogement** : L'année 2025 a été marquée par des difficultés accrues en matière de relogement. Le dispositif SYPLO, censé faciliter l'accès au logement social, s'est révélé complexe à mobiliser dans le contexte actuel de tension du marché locatif.

Cette situation a allongé les délais de séjour du CHRS pour certains résidents, pourtant prêts à accéder à un logement autonome. L'allongement de la durée moyenne de séjour (22 mois contre 17 mois en 2024) traduit directement ces difficultés structurelles.

La fin du séjour en CHRS et l'organisation des sorties nécessitent un soutien important de l'équipe, tant pour préparer les résidents que pour sécuriser leur parcours post-CHRS. Cet accompagnement se poursuit souvent au-delà de la sortie formelle du dispositif. (accompagnement bail glissant)

| Focus sur les sorties

Les sorties accompagnées en Maison Relais : L'équipe a accompagné deux résidents vers le dispositif de la Maison Relais. Ces orientations se sont concrétisées après un séjour de plus de trois ans en CHRS pour l'un et de près de deux ans et demi pour l'autre. Ces parcours longs témoignent de l'embolisation des places en Maison relais.

Progression de l'Intermédiation Locative : Cette année, trois personnes ont intégré le dispositif d'Intermédiation Locative, soit deux de plus qu'en 2024. . L'Intermédiation Locative, en sécurisant à la fois les bailleurs et les locataires, s'affirme comme un outil supplémentaire pour faciliter l'accès au logement des personnes en insertion.

Accès au parc privé : Trois personnes ont pu intégrer un logement du parc privé, témoignant de leur autonomie retrouvée et de leur capacité à s'inscrire durablement dans un parcours résidentiel stable.

Le parcours remarquable d'un résident, ou l'évolution vers un bail glissant porteur d'espoir : Un résident en situation de handicap et débouté du droit d'asile a bénéficié d'un parcours d'accompagnement continu au sein de NOVAE (LHSS → 115 → CHRS), qui lui a permis de régulariser ses droits administratifs et de développer un projet d'insertion professionnelle. Grâce à sa détermination et à un accompagnement adapté, il a pu accéder à un logement HLM en bail glissant. Son parcours illustre l'efficacité d'un suivi au long court et personnalisé.

PERSPECTIVES

L'un des axes de travail majeur que nous poursuivrons en 2026 concernera la préparation de l'évaluation, qui interviendra courant 2027. Cette échéance nécessitera une mobilisation de l'ensemble de l'équipe pour faire le bilan de nos pratiques et identifier les axes d'amélioration. Par ailleurs, nous continuerons à renforcer nos partenariats avec les acteurs du logement, de l'emploi et de la santé, afin de proposer des parcours d'accompagnement toujours plus adaptés aux besoins des personnes accueillies.

Enfin, un projet de rénovation du bâti (isolation de la bâtisse et changement des menuiseries, notamment) est en cours. Il permettra d'améliorer les conditions d'accueil des personnes accompagnées et des professionnels, ainsi que notre empreinte écologique.